

Relevé de décisions - Conseil municipal du 14.02.24

Présents : M LORENZI, J SCHWARTZ, J CESARONI, N RODRIGUEZ, M BRAULT, H MANGIN, J KAUFFMANN, M EISENBERG, M VEUTIN,

Absent non excusé : A POIROT

1- Affaire au tribunal

Affaire au tribunal qui oppose la commune à un habitant : l'affaire a été jugée en appel fin novembre.

La commune a la possibilité d'aller en cassation (mi-février 2024).

Suite à la rencontre avec le cabinet d'avocat LEBON & Associés, il est proposé à la commune de faire étudier le dossier par un avocat au conseil constitutionnel pour un éventuel pourvoi en cassation.

Après échanges et discussions, le conseil municipal décide à l'unanimité de consulter cet avocat spécialisé.

Prochains conseil municipal :

- 23.02.24



La Maire
Maud LORENZI